

Vademecum

Mettre en oeuvre un EROA
avec le Musée Sandelin

1



Choix d'une ou plusieurs oeuvres des collections du musée Sandelin

> Pour vous aider dans votre recherche

et avoir un aperçu sur les collections : www.musees-saint-omer.fr/collections-en-bref/

> Le service des actions éducatives se tient à votre disposition

pour vous proposer une sélection d'oeuvres en lien avec la problématique de votre EROA.

Contacts :

Delphine Adams, responsable des actions éducatives : delphine-adams@ville-saint-omer.fr

Gaétane Lheureux, professeure missionnée DAAC : gaetane-brigitt.levert@ac-lille.fr

2



Demande de prêt des oeuvres

> Contacter la régie des oeuvres du Musée Sandelin

Afin de vous assurer, en amont de la demande de prêt, de la disponibilité des oeuvres et de la faisabilité de l'accrochage.

Contact : Laura Lévêque, régisseuse des oeuvres : laura-leveque@ville-saint-omer.fr

> Précision des dates de période de prêt

Les dates de prêt de la ou des oeuvres sont validées par la régie des oeuvres du Musée Sandelin, en fonction du planning des prêts, pour une durée de de votre choix n'excédant pas 2 mois.

> Respecter les conditions de prêt des oeuvres

La régie des oeuvres vous précise les conditions d'installation (local sécurisé, superficie, condition climatiques etc) et de présentation des oeuvres (sous vitrine, accrochage mural) afin de répondre aux critères.

> Dans le cas d'un accrochage mural

Connaitre la nature des cloisons qui vont recevoir les oeuvres et s'assurer de la solidité des murs prévus pour les accueillir.

> Remplir les fiches de prêt

Les fiches de prêts signées par le Musée Sandelin et l'établissement emprunteur valident le prêt des oeuvres, pour la période donnée.

3



Aide à la conception du dossier EROA

> Transmettre l'assurance au plus tard 1 mois avant le départ des oeuvres.

Un rendez-vous de travail peut être organisé avec Gaétane Lheureux, professeure missionnée DAAC et Delphine Adams, responsable des actions éducatives, afin de vous aider dans le montage de votre dossier EROA.

Un accompagnement éventuel pour trouver un contrepoint contemporain (musée en relation avec des artistes ou structures d'art contemporains associées) est également possible.

4



Retour sur la validation du projet en juin

Lors des retours de projets en juin, penser à informer le Musée Sandelin de la suite à donner à votre EROA (projet validé et confirmation officielle des oeuvres empruntées / projet refusé ou reporté entraînant une modification de la période de prêt ou une annulation de la demande de prêt.).





5 Assurance des oeuvres empruntées

> Transmettre l'assurance au plus tard 1 mois avant le départ des oeuvres.

Durant leur transport, aller et retour, et pour toute la durée du prêt, les oeuvres sont assurées par l'établissement emprunteur (contrat MAIF), selon la valeur d'assurance agréée par le Musée Sandelin.



6 Gratuité du transport et de l'installation des oeuvres

> Le transport aller et retour des oeuvres est assuré par la régie des oeuvres du Musée Sandelin

Aucun défraiement de kilométrage.

> L'installation et le décrochage sont assurés par la régie des oeuvres du Musée Sandelin

Le musée Sandelin met à disposition le mobilier de présentation nécessaire (vitrine / socle etc).



7 Les supports de communication de votre exposition

> Reproduction des oeuvres

Si vous souhaitez faire figurer les oeuvres empruntées sur le carton d'invitation au vernissage de votre exposition, le Musée Sandelin peut vous fournir le visuel des oeuvres empruntées.



8 Validation du carton d'invitation par le Musée Sandelin

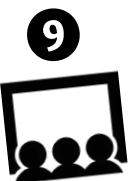
> Transmission de la maquette du carton d'invitation pour validation au plus tard 3 semaines avant envoi

Le carton d'invitation doit être soumis au service communication du Musée Sandelin pour validation préalable auprès de la communication de la Ville de Saint-Omer.

Le musée se tient à votre disposition pour vous transmettre les logos de la Ville, du Musée Sandelin ainsi que les mentions des élus à préciser sur le carton. En fonction de vos besoins, le musée peut apporter une aide technique au maquetage de votre carton.

Contact :

Lucie Rangognio, responsable de la communication : lucie-rangognio@ville-saint-omer.fr



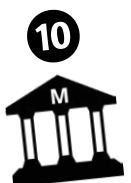
9 Médiation spécifique possible assurée par le service des actions éducatives du Musée Sandelin

Le service des actions éducatives du musée Sandelin est à votre disposition pour mettre en place des temps de médiation au sein de votre exposition pour les élèves de l'établissement.

Le contenu et le déroulement de ces séances seront établies en concertation avec l'équipe pédagogique de l'EROA

Contact : Delphine Adams, responsable des actions éducatives

delphine-adams@ville-saint-omer.fr



10 Visite du Musée Sandelin

> Visite avec un médiateur ou en autonomie

En autonomie, des cartons missions peuvent vous servir de support.

> En amont ou en aval de l'EROA

Découverte du musée et/ou des métiers du musée, des oeuvres empruntées au sein des collections (si elles sont présentées au sein du parcours permanent) ou d'autres oeuvres en lien avec votre problématique.